

L'Uruguay présente des preuves irréfutables contre des répresseurs de la dictature



Montevideo, 14 mai (RHC)- L'Uruguay a présenté devant la Troisième Cour d'Assise, à Rome, des preuves qui démontrent la participation de 13 militaires uruguayens à des crimes de lèse humanité sous la dictature de 1973 à 1985.

Le Secrétaire à la présidence, Miguel Angel Toma, a qualifié de percutante la documentation sur le terrorisme d'état à niveau continental dans le cadre du Plan Condor.

L'équipe d'avocats uruguayens a montré des preuves qui identifient les officiers responsables de tortures et de disparitions forcées, des officiers qui n'ont pas encore été traduits en justice.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/190639-luruguay-presente-des-preuves-irrefutables-contre-des-represseurs-de-la-dictature>



Radio Habana Cuba